

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 680

présenté par

Mme Batho, M. Julien-Laferrière, M. Villani, Mme Bagarry, Mme Forteza, Mme Gaillot et
M. Orphelin

ARTICLE 37

Supprimer l'alinéa 5.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à permettre l'entrée en vigueur de l'article 37 dès la promulgation de la présente loi.